

GABIAN



COMMUNE DE GABIAN (34320)
DELIBERATION

L'an deux mille vingt, et le Vendredi 10 Juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames LOPEZ Chantal, GROUSSET Emilie, ROUSSET Agnès, DEMARAIS Christelle, PAILLES Séverine, GALZY Isabelle, LABROUSSE Marlène.

Messieurs BOUTES Francis, FOREZ Daniel, BOUDET André, LAVIT Frédéric, DE BARROS Claudy, ISARN Pierre, SOULIE Christophe, BERTHOMIEU Michel.

Secrétaire de séance : FOREZ Daniel

49/2020 Désignation pour siéger à la CLETC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commission Locale d'évaluation des transferts de charges et de fiscalité, doit se réunir une fois par an pour évaluer les charges transférées et de calculer l'attribution de compensation prévisionnelles versées aux communes par la Communauté de Communes les Avant-monts du Centre Hérault.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit désigner un membre pour siéger à cette commission.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- > DECIDE que Monsieur BOUTES Francis soit désigné pour siéger aux commissions de la CLETC
- > AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit
Pour extrait conforme,

A GABIAN

Le maire

Francis BOUTES

